

Séminaire ORT  
"Les modes actifs (marche et vélo)  
26 et 27 novembre 2018  
vélodrome de Gourde liane

Monsieur le Préfet de Région,  
Mesdames, Messieurs les élus  
Mesdames, Messieurs les Directeurs  
Mesdames, Messieurs

En ma qualité d'élus délégué au Transport du Conseil Régional, il me revient d'ouvrir ce séminaire de l'Observatoire aux côtés de nos partenaires la DEAL et l'ADEME.

Ce séminaire sur les modes actifs comme leviers du développement de la cohésion en Guadeloupe, fait écho aux problèmes rencontrés par nos concitoyens sur un territoire d'exception caractérisé par des superficies et paysages très différents.

Au fil des ans, les aménagements successifs ont permis de le doter d'infrastructures essentielles pour faciliter la mobilité des populations dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui, les transports concernent le quotidien de tous les guadeloupéens et sont dans le même temps en pleine transformation.

Au-delà des grandes infrastructures, la priorité est avant tout d'améliorer les transports du quotidien qui concernent la majorité des guadeloupéens notamment par les nombreux travaux d'aménagements sur les principaux axes routiers.

Nous assistons aujourd'hui à une mobilité à plusieurs vitesses et la collectivité régionale a pris la mesure des enjeux au travers de ses différents schémas en fixant des orientations en matière d'aménagement, suivant trois clefs : équilibre, préservation, valorisation en plaçant l'humain au cœur de ses décisions.

Il est vrai que l'objectif premier de notre collectivité (a été) **est** de restaurer l'équilibre et l'efficacité des transports classiques (et) **mais il faut** en même temps (de) développer de nouvelles solutions innovantes comme le covoiturage, les vélos en libre-service, le transport de voyageur par voie maritime, « le bus des mers », qui est le projet phare de la mandature, avec une phase de lancement dès le premier semestre 2019.

Les assises nationales de la mobilité ont montré l'importance de donner toute leur place aux mobilités actives, ce déplacement non motorisé et notamment au vélo dans les politiques de mobilité.

Ce mode de transport propre, peu onéreux rapide et bénéfique pour la santé, s'avère aujourd'hui pertinent sur de nombreux trajets du quotidien et singulièrement dans les zones urbaines. Il y a là, pour notre région, une formidable opportunité à saisir pour plus de mobilités, de surcroît avec l'ensemble des innovations techniques et technologiques à l'œuvre.

Au-delà des équipements, **il faut** changer sa manière de se déplacer en adoptant la marche ou le vélo, nul n'ignore les bénéfices pour la santé, (l'obésité qui caractérise une majorité de guadeloupéens et les risques de maladie cardiovasculaire) et pour l'environnement (réduction des émissions de polluants de l'air et de gaz à effet de serre, une diminution du bruit de la circulation).

C'est pourquoi, la collectivité régionale saura saisir les évolutions et innovations prévues par la loi d'Orientation des Mobilités et prévoir dans ses aménagements, le développement des modes alternatifs de transport, en accompagnant les initiatives de sentiers récréatifs et cyclables, à la faveur notamment de la promotion du vélo, mode de déplacement déjà passablement utilisé et encouragé dans notre région.

Il y aura lieu de réfléchir probablement comme à l'échelle nationale sur un dispositif d'aide individuelle à la mobilité permettant d'encourager l'usage du vélo; car ne nous rendons compte, aujourd'hui, de la prééminence de la voiture,

notamment particulière, et donc de la faible place laissée aux autres modes de déplacements.

En effet, le véhicule, autrefois synonyme d'évasion, est devenue aujourd'hui vecteur de pollutions, générateur de bouchons sur les routes et donc de nuisances. Il s'agit de réagir.

L' Enquête Ménages Déplacements qui sera bientôt lancée nous permettra de mieux appréhender les besoins de l'ensemble des administrés, et sera l'occasion d'inscrire les modes actifs dans la stratégie régionale du transport, notamment en termes de développement d'aménagements cyclables de qualité.

Je crois que ce séminaire sur les modes actifs de déplacement est important (et) **pour** que nous prenions ensemble le temps de la réflexion et jetions les bases de ce vaste chantier.

Vous pouvez compter sur la détermination du Conseil Régional.

Enfin, je veux remercier tous ceux et celles qui prendront part à ces travaux et par la richesse de vos contributions permettront d'enclencher une dynamique favorable à la pratique du vélo et de la marche dans tous nos territoires.

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi.